



Formation et intervention dans vos locaux ou dans notre centre de formation

Objectifs

*A l'issue de la formation,
le stagiaire doit être capable de maîtriser
et d'établir les opérations courantes
de la comptabilité générale.*

Public

*Toutes personnes souhaitant
une remise à niveau ou une initiation
aux bases de la comptabilité.*

*Artisans, commerçants, assistants
comptable de TPE/PME...*

Pré-requis

Aucun

Durée

Dans vos locaux :
1 à 5 jours selon les besoins (9h30 – 17h30)
Soit 7 à 35 heures de formation.

Dans notre centre de formation :
3 jours (9h30 – 17h30)
Soit 21 heures de formation.

Le lieu du stage

Dans vos locaux :
Jusqu'à 4 Participants 895 € ht / jour),
150 € ht par Participant supplémentaire.

ou
Dans notre centre de formation :

Cergy, *Paris,* *Bordeaux,* *Lyon*

Session Individuelle (850 € ht / jour),

Session Personnalisée 4 Participants maxi
(695 € ht / jour)

Initiation à la Comptabilité

1- Les principes comptables

- Comprendre ce qu'est le bilan et le compte de résultat.
- Le plan comptable.
- Le principe de la partie double : débit/crédit. (les comptes en T...)

2- Les étapes de l'enregistrement des opérations comptables

- Contrôle des pièces justificatives.
- Imputation comptable.
- Enregistrement de l'écriture comptable.
- Contrôle de l'enregistrement.
- Classement des pièces justificatives.

3- Les écritures d'achat

- Mécanisme du compte fournisseur.
- Déductibilité de la TVA.
- Comptabilisation des achats de biens, de services et d'immobilisation.
- Comptabilisation des avoirs, remises et escomptes.

4- Les écritures de ventes

- Mécanisme du compte client.
- Comptabilisation des ventes de biens ou de services.
- Comptabilisation des avoirs, remises et escomptes.

5- Les écritures de paiements fournisseurs

- Imputation des règlements.
- Traitement des différences de règlement.
- Suivi et lettrage des comptes fournisseurs.

6- Les écritures de règlements clients

- Imputation des règlements.
- Traitement des différences de règlement.
- Suivi et lettrage des comptes clients.

7- Les travaux comptables mensuels

- Les rapprochements bancaires.
- La déclaration et la comptabilisation de TVA.

8- Les documents comptables

- Le journal.
- Le grand livre.
- La balance.
- Le compte de résultat.
- Le bilan et annexes.

Méthodologie et pédagogie

La pédagogie sera active et participative avec :

- Des étapes théoriques et pratiques
- Support de formation
- Une formation assurée par des Professionnels de l'expertise comptable.